



Mairie
de

COS

@ mairiedecos@orange.fr
Tel : 05.61.65.39.79

"Toujours Bien Vivre à Cos" Lettre d'Information Juin 2020

L'édito du Maire

Le 15 Mars dernier, avec plus de 63% de participation au 1^{er} tour des élections municipales, vous avez, à nouveau, démontré votre civisme dans un contexte préoccupant. Vous avez largement porté vos suffrages sur les candidats de la liste que je conduisais et je tenais à vous en remercier très chaleureusement.

Des remerciements aussi pour Jean-François Manaud qui m'a transmis l'écharpe de maire après 37 années de mandat qui ont profondément transformé notre belle commune !

Depuis le 28 Mai, votre nouvelle équipe municipale est installée et opérationnelle à votre service.

Au-delà des actions plus larges à engager, elle a à cœur de renforcer l'information vis à vis de vous.

Cette première lettre d'information - qui fait le point sur l'actualité de notre communauté - en est une première illustration. D'autres initiatives verront prochainement le jour.

Ainsi, ne pouvant nous retrouver pour notre fête locale, annulée pour cause de COVID-19, vous êtes invités à participer à la cérémonie de dépôt de gerbe pour la fête nationale, le 14 Juillet prochain, cérémonie qui sera suivie d'un apéritif républicain offert par la Municipalité.

Rendez-vous à partir de 11h45 sur la place de la Mairie ... en respectant bien sûr les gestes barrières !

Dans l'attente, restez prudents et portez-vous bien !

Marie Christine DUBUC, Maire

Le nouveau Conseil Municipal

Résultat des élections municipales du 15/03	Inscrits :	293	Exprimés :	181
	Votants :	185	Blancs et nuls	4

Clarke M.	178 (élue)	Fournié M.	179 (élue)	Quainon Ph.	180 (élu)
Dubuc M.C.	171 (élue)	Gélabert S.	179 (élu)	Rodriguez F.	176 (élue)
Ferries O.	177 (élu)	Laurens A.	177 (élu)	Servant S.	180 (élue)
Ferriol C.	179 (élu)	Lazaro M.	176 (élu)		

Le Conseil Municipal du 28/05 a élu à l'unanimité :

- Maire : Marie-Christine Dubuc

- 1^{er} Adjoint, délégué aux Travaux et à l'Urbanisme : Philippe Quainon

- 2^{ème} Adjoint, délégué à la Population, à la Vie locale et au Personnel Municipal : Michel Lazaro

Les délégué(e)s de la Commune à différents organismes ont également été désigné(e)s :

Organisme	titulaire	suppléant(e)
Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes (CAPFV)	Philippe Quainon	Michel Lazaro
Syndicat Départemental de l'Energie (SDE09)	Michel Lazaro	Stéphanie Servant
Syndicat Mixte Départemental Eau et Assainissement (SMDEA)	Marie-Christine Dubuc	-
Parc Naturel Régional Pyrénées Ariégeoises (PNRPA)	Magali Clarke	Christophe Ferriol

Enfin, 4 commissions ont été mises en place pour faciliter le travail municipal : Finances – Environnement - Animations Sociales - Communication, auxquelles s'ajoute la Commission d'Appel d'Offres.

Poursuite de la stabilité fiscale

Le Conseil municipal a opté, en sa séance du 4 juin dernier, pour le maintien (stabilité depuis 2014) des taux actuels d'imposition sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti :

- . 15,00% pour le foncier bâti,
- . 95,50% pour le foncier non bâti.

Par ailleurs, la taxe d'habitation a été remplacée par une dotation de l'Etat.

Investissements Communaux

Réfection de la voirie

Un programme de réfection de la voirie a été inscrit dans le budget 2020 pour un montant de 50 000€.

Une 1^{ère} tranche de travaux est en cours :
- au niveau du camping municipal,
- chemin du Rieutort,
- dans le lotissement "La Plane de Causou",
- chemin de Lizonne.

Une 2^{ème} tranche concernant le chemin de Goudié est programmée pour l'automne.

Remplacement d'un camion municipal et achat d'une remorque

Pour cause de vétusté, l'un de nos camions municipaux a dû être remplacé à la suite à son dernier contrôle technique. Nos employés municipaux bénéficient désormais d'un nouveau véhicule Citroën Berlingo qui a été complété d'une remorque adaptée pour le transport des engins d'entretien des espaces verts et les réservoirs d'eau nécessaires à l'arrosage de nos massifs de fleurs.

Un investissement d'environ 15 000 € pour une meilleure efficacité et de meilleures conditions de travail !

Fleurissement de la Commune

Comme chaque été, nos employés municipaux œuvrent, depuis le début du mois de Juin, pour fleurir notre village, rendant ainsi notre cadre de vie encore plus agréable !

Une dépense supérieure à 1 200 € a été réalisée dans le cadre d'un achat groupé avec d'autres communes !

Actions pour la population et le cadre de vie

Distribution des masques

Une permanence a été assurée durant la semaine du 8 au 12 Juin pour la remise des masques fournis par la Communauté d'agglomération du Pays Foix-Varilhes. Pour les personnes qui n'auraient pas pu les récupérer à ces dates, ils peuvent les réclamer en mairie aux horaires d'ouverture mentionnés ci-dessous.

Communication municipale par courriel

Les habitants de Cos peuvent recevoir les informations municipales par courriel. Ceux d'entre vous n'ayant pas encore transmis leur adresse électronique peuvent le faire en la communiquant à l'adresse suivante :

mairiedecos@orange.fr

Elargissement des horaires d'ouverture de la mairie

Depuis Janvier, votre mairie est ouverte au public tous les jours de la semaine aux horaires suivants :

- Lundi : de 8h30 à 11h30 et de 14H00 à 16h30
- Mardi : de 8h30 à 11h30 et de 14H00 à 19h00
- Mercredi : matin : fermé de 14H00 à 17H00
- Jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 14H00 à 16h30
- Vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 14H00 à 16h00

N.B. : Mme le Maire reçoit sur rendez-vous

Distributeur automatique de pain

Ce distributeur est à votre disposition au camping municipal, proposant deux modèles de pain ... pour tous les jours ou pour dépanner. Le boulanger étudie par ailleurs la possibilité de livrer des viennoiseries le matin durant l'été. Plus d'informations très bientôt !

Ouverture de la piscine et nouvelles règles d'accès

La piscine municipale ouvrira le 1^{er} juillet prochain avec les dispositions sanitaires adaptées. Réservée aux personnes séjournant au camping et aux habitants de Cos et leurs invités, son accès sera subordonné au port d'un bracelet à retirer préalablement en mairie.

Information du SCoT de la Vallée de l'Ariège : Enquête auprès des habitants dans le cadre de son PLAN VELO

Questionnaire anonyme et gratuit disponible du 22 juin au 19 juillet 2020 sur le site du SCoT.